

Le Champlinois Bulletin municipal



SEPTEMBRE 2009

Maire : Marcel P. Marchand
Conseillers (ères) : Raymond Beaudry Sonya Pronovost Jean-Robert Barnes
 Benoît Massicotte Mireille Le Blanc Claude Pintal

CE BULLETIN CONTIENT :

MESSAGE DU MAIRE	2
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2009	4
QUAI DE CHAMPLAIN	5
SERVICE DES LOISIRS DE CHAMPLAIN	6
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE/SCOLAIRE DE CHAMPLAIN	8
ÉGLISE DE CHAMPLAIN.....	9
ÉVEIL DE LA FOI	10
RÉSIDENCE CHAMPLAINOISE.....	11
UNE AQDR ACTIVE	12
M.R.C DES CHENAUX.....	13
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES RIVERAINS.....	14
MINISTÈRE DES TRANSPORTS.....	15

MESSAGE DU MAIRE

Départ à la retraite

Par Marcel P. Marchand, maire

Après un temps de réflexion, je m'apprête à quitter le monde de la politique municipale. J'ai décidé de ne pas solliciter un autre mandat à la mairie de Champlain. Le 6 novembre, je compléterai ma 21^{ème} année à la mairie. J'ai été élu la première fois en 1977 maire de la paroisse de Champlain du temps qu'il y avait encore 2 municipalités. En 1982, je devins le 1^{er} maire de Champlain fusionné. J'ai quitté la mairie en 1985 et je suis revenu en 1988 pour un autre mandat de 4 ans jusqu'en 1992. Finalement alors que je débute ma retraite de ma vie professionnelle, j'ai effectué un retour en politique à la mairie en 2000 avec un mandat bien précis de la population soit de réaliser dans le meilleur intérêt de la population, la rénovation des infrastructures d'aqueduc et en même temps de doter une bonne partie du village d'un réseau d'égout selon les normes environnementales élevées.

Il est temps pour moi de passer à autre chose. Les gens de Champlain m'ont fait confiance et en retour, je me suis investi entièrement au développement de ma municipalité dont je suis si fier. J'ai bien aimé ce que j'ai fait et j'ai toujours considéré le poste que j'occupais comme mon implication sociale. Je veux remercier la population de Champlain de m'avoir permis de vivre cette expérience intéressante. J'ai été à l'affût de tous les programmes gouvernementaux qui pouvaient être bons pour la municipalité. C'est un poste qui exige de travailler en équipe tout en exerçant un leadership stimulant. Au cours de ces années, je me suis toujours efforcé d'arriver à des décisions par un consensus de l'équipe de conseillers et de conseillères. J'ai été réceptif à encourager les projets qui apportaient du dynamisme et du progrès pour la municipalité.

Etant donné que le conseil est élu par la population, j'ai eu à cœur de répondre aux demandes de mes citoyens et citoyennes. Les valeurs de justice et d'honnêteté m'ont toujours suivi au cours de ces mandats et je me suis assuré que toute l'équipe appliquait ces principes. Je veux par le fait même remercier les employés municipaux et para municipaux et tous ceux et celles qui ont collaboré à l'essor de Champlain. Au cours de ces 2 derniers mandats échelonnés sur 9 ans, avec le Conseil, nous avons complété au printemps 2004 la rénovation des infrastructures, après avoir modifié substantiellement le projet initial et surtout d'avoir réussi à y greffer l'enfouissement des fils dans le cœur du village. En même temps que nous transformions radicalement Champlain, d'autres dossiers importants virent le jour. Notons particulièrement les projets de fusion des villes à travers le Québec. J'ai dû travailler très fort, avec l'appui du Conseil, pour protéger notre intégrité territoriale et ne pas être englobé dans la grande ville. Est née alors la MRC des Chenaux, dont je fus le premier préfet, qui a permis de mettre à jour le schéma d'aménagement de la municipalité pour y ajouter des terrains bâtissables. Depuis 1979, Champlain ne pouvait plus construire dans la zone agricole. Donc tout développement domiciliaire était interdit et par voie de conséquence, cela mettait en péril tous nos services et particulièrement notre école. Ce dossier ouvert en 2003 avec la Commission du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a connu son dénouement il y a seulement quelques mois mais déjà le visage de Champlain est en train de changer. En effet, nous avons obtenu de la CPTAQ le droit de construction sur plus de 120 terrains dispersés à la grandeur du territoire.

En collaboration avec la Commission scolaire du Chemin du Roy, un vaste projet de déploiement de la fibre optique a été mis en place pour desservir le bureau de la municipalité ainsi que l'école et la bibliothèque municipale moderne inaugurée en décembre 2006. Actuellement, la municipalité collabore avec la MRC pour optimiser le réseau de la Commission Scolaire en vue de desservir tous les foyers de

Champlain avec la fibre optique. Grâce à cette haute technologie, nous avons créé un site internet qui fait connaître Champlain, ses services et sa population.

L'affaire de l'eau contaminée de la ville de Walkerton en Ontario en 2000 aura des répercussions jusqu'à Champlain. En effet, le gouvernement québécois, suite à ces événements, obligea toutes les municipalités du Québec à sécuriser leur approvisionnement en eau. Le ministère de l'environnement nous accorda un délai de quelques années pour éliminer les sources au bas du Coteau, utilisées depuis plus de 70 ans, et trouver de l'eau souterraine sur le territoire. Après de nombreuses recherches, le conseil lancera des soumissions à l'automne 2009 pour une réalisation au printemps 2010.

Pour améliorer l'accès au Quai et permettre ainsi aux gens de s'approprier cette richesse naturelle qu'est le fleuve, le conseil a acquis des terrains pour élargir la route. Puis on a entrepris une ronde de négociation avec le gouvernement fédéral pour devenir propriétaire du quai lui-même moyennant une subvention pour le remettre en état. En plus de l'argent des gouvernements provincial et fédéral, s'est ajoutée une subvention du Pacte Rural de la MRC des Chenaux. Il reste quelques petits aménagements à compléter pour en faire un attrait touristique majeur et offrir une vitrine magnifique sur le fleuve.

Le fonctionnement du site d'enfouissement sanitaire, installé à Champlain depuis 1982, connaîtra à partir de 2002 une période difficile pour conserver au site son caractère public. Après de longues procédures judiciaires, le dénouement final devrait arriver cet automne par la décision du tribunal administratif sur les coûts de l'expropriation. Malgré ces embûches, le site a continué à progresser et un éco-centre s'y est greffé. Cet automne, une entreprise de haute technologie qui utilisera le biogaz produit par le site, ouvrira ses portes et créera des emplois locaux.

En prévision de développements futurs, le Conseil a fait l'acquisition de plusieurs terrains qui devenaient disponibles. Tout récemment, le Conseil a négocié l'achat des bâtiments et des terrains de la Coopérative adjacents au Centre du Tricentenaire.

Le service des loisirs, qui est redevenu une corporation privée depuis quelques années, pourra développer le soccer à Champlain depuis l'acquisition par la municipalité d'un grand terrain qui communiquera avec la cour arrière de l'école. Avec un terrain de balles qui fait l'envie des autres équipes, le service des loisirs de Champlain est résolument tourné vers l'avenir.

Nos personnes retraitées ne seront pas en reste car un projet de résidence est sur le point de se concrétiser et devrait voir le jour au printemps 2010 sur un terrain acquis par la municipalité dans le village.

Les fêtes Champlainoises qui commémorent la fondation officielle de Champlain le 8 août 1664 remportent un énorme succès depuis 2004. À cette fête municipale et historique, s'est greffé un événement culturel et touristique majeur, Phares sur Champlain.

Deux autres sujets de fierté ont été obtenus depuis quelques années. Le premier est la classification de Champlain parmi les plus beaux villages du Québec. Le second, c'est l'obtention de 3 Fleurons au classement provincial qui souligne le bon travail horticole dans la municipalité.

Toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce à un travail d'équipe. Je remercie donc toutes les conseillères et tous les conseillers avec qui j'ai eu le plaisir de travailler au bien être de notre municipalité au cours de ces 9 dernières années. Je souhaite la meilleure des chances à ceux et celles qui vont continuer à faire progresser notre beau village.

En terminant, je tiens à remercier mon épouse Micheline pour son appui et son soutien dans toutes les circonstances. Je la remercie aussi de m'avoir laissé la disponibilité pour réussir dans ma tâche de maire. Je remercie également mes enfants et la famille qui m'ont suivi activement tout au long de ce parcours.

Marcel P. Marchand, maire de Champlain

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2009

Toutes les municipalités de la province de Québec tiennent à l'automne 2009 des élections pour tous les postes au sein de leur conseil municipal, pour des mandats de quatre (4) ans. Le poste de maire et les 6 postes de conseillers seront ouverts aux candidatures à compter du 18 septembre 2009. La période de mise en candidature qui débute avec l'affichage de l'avis d'élection, le 18 septembre 2009, se terminera le 2 octobre 2009 à 16 h 30.

DATES IMPORTANTES

Du 18 septembre au 2 octobre : Période pour le dépôt des candidatures

2 octobre : Dépôt de la liste électorale

2 octobre : Proclamation des candidats élus sans opposition

25 octobre : Vote par anticipation

1^{er} novembre : Jour du scrutin

CANDIDATS

Pour se présenter à un poste au conseil municipal à l'élection de l'automne 2009, un candidat doit respecter les conditions suivantes :

- Être un électeur ayant le droit d'être inscrit sur la liste électorale de la Municipalité ;
- Résider de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois, le 1^{er} septembre 2009 ;
- Ne pas être inéligible par l'exercice d'une fonction ou par un jugement.

Une personne désireuse de se présenter à un poste de membre du conseil municipal doit remettre au président d'élection ou son représentant, un bulletin de candidature dûment complété, entre le 18 septembre et le 2 octobre 2009 à 16 h 30.

Les formulaires de présentation de candidature pour un des postes au conseil municipal, et les instructions pour les compléter sont disponibles au bureau municipal durant les heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est d'office président d'élection, madame Isabelle Droz agira à titre de secrétaire d'élection pour la période électorale du scrutin du 1^{er} novembre 2009. Le bureau municipal (819, rue Notre-Dame) est considéré comme le bureau du président d'élection pour cette période.

ÉLECTEUR

Pour avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale pour l'élection de l'automne 2009, il faut être une personne physique majeure ayant la citoyenneté canadienne, ne pas être visé par un cas d'incapacité et respecter une des conditions suivantes :

- Être domicilié sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec ;
ou
- Être propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois ;
ou
- Être occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois.

Les propriétaires uniques d'immeuble et occupants uniques d'un établissement d'entreprise qui ne sont pas domiciliés dans la municipalité doivent, pour être inscrits sur la liste électorale municipale, faire parvenir un avis à cet effet à la Municipalité.

Un copropriétaire d'immeuble ou un cooccupant d'établissement d'entreprise peut aussi être inscrit sur la liste électorale s'il est désigné à cette fin par la majorité des copropriétaires ou des co-occupants.

VOTATION

Si un vote est nécessaire, il se tiendra le 1^{er} novembre 2009

Il est important de retenir que tous ceux qui se présentent pour voter doivent s'identifier en présentant sa carte d'assurance maladie, son permis de conduire, son passeport ou un document délivré par le gouvernement, qui est déterminé par un règlement en vertu de l'article 549 de la loi électorale. ✧

QUAI DE CHAMPLAIN

À plusieurs occasions dans le passé des plaintes verbales et parfois écrites de citoyens concernant la vitesse de certains navires et la force des vagues venant frapper l'enrochement et les murs de soutènement ont tendance à revenir plus souvent jusqu'à celle qui a fait déborder le vase avant d'agir auprès des autorités.

Dans la soirée du 22 mai dernier le navire passager Maasdam de la compagnie Holland America à destination du port de Montréal est passé trop vite au large de Champlain et a causé des dommages à certaines propriétés riveraines du village ainsi qu'à notre quai et son mobilier urbain. Le conseil municipal a porté plainte au réseau d'alerte de la garde côtière canadienne par le biais d'une résolution du conseil (2009-05-093 adoptée le 25 mai 2009) ainsi que des photos prises le lendemain matin par Mme Micheline Laberge.



De plus, cette même résolution du conseil fût transmise à Madame Paule Brunelle députée de Trois-Rivières à la chambre des communes et à Monsieur Jean Yves Laforest député de St-Maurice Champlain à la chambre des communes.

Madame Paule Brunelle et Monsieur Jean Yves Laforest ont pris très au sérieux notre plainte et l'ont transmise à la Ministre des Pêches et des Océans, Madame Sheila Gail, à la chambre des communes à Ottawa.

La protection de nos rives est importante pour ne pas voir de terrains se gruger encore plus par la force de l'eau. Des travaux de réparation à nos murs de soutènement sont rendus nécessaires et urgents à certains endroits. C'est pourquoi ce sujet brûlant d'actualité pourrait être matière à discussions avec les futurs candidats, représentant nos intérêts lors des prochaines élections fédérales.

Jean-Robert Barnes responsable du comité du quai et conseiller municipal

SERVICE DES LOISIRS DE CHAMPLAIN

Marcel Leboeuf « La passion selon Marcel »

***SAMEDI, 17 OCTOBRE, 20 HEURES
CENTRE DU TRICENTENAIRE
961, RUE NOTRE-DAME, CHAMPLAIN***

Homme d'affaires et homme de théâtre accompli, Marcel Leboeuf connaît l'envers et l'endroit du travail d'équipe. Au théâtre, il sait s'impliquer et faire partie de l'équipe, en affaires, il sait impliquer les gens et mobiliser une équipe. Il considère l'engagement comme un aspect déterminant dans toutes les expériences de travail. « Il faut faire de l'entreprise un lieu où chacun grandit, dans une entreprise qui grandit. »

Conférencier captivant, sincère et motivant, Marcel Leboeuf communique à tous sa passion du travail et sa passion des affaires. En 1986, il décide de construire son propre théâtre et y a produit différentes pièces. Depuis ce jour, il a appris la signification de la motivation, l'innovation, le travail d'équipe et du service à la clientèle.



Il désire, aujourd'hui, partager son expérience avec le plus de gens possible afin de les encourager et les motiver à atteindre les buts qu'ils se sont fixés. Depuis 2001, il sillonne le Québec racontant son histoire, non pas par vanité, mais parce qu'il est un passionné et qu'il veut montrer aux gens à quel point la passion est importante dans nos vies, et les inciter à exprimer leurs propres passions.

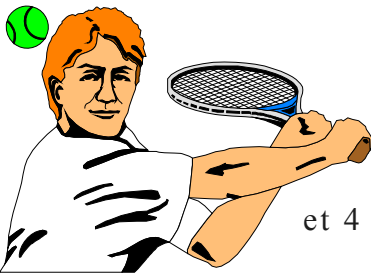
« La Passion selon Marcel est un objet théâtral inclassable qui permet à Marcel Leboeuf de faire entendre son talent indéniable de conteur et d'homme de théâtre. À travers ce solo qui nous livre le parcours peu commun d'un phénomène qui carbure à la passion, on assiste au récit d'un homme qui a pris sa vie à bras-le-corps et donné au mot « engagement » un relief qui a peu cours dans notre société.

Entrepreneur de théâtre, touche-à-tout polymorphe, marcheur en quête du vrai lui-même, gars de bois qui plante des arbres, petit-fils d'un homme pourvoyeur de gros bon sens, éclaireur des sentiers les moins fréquentés, Marcel Leboeuf prend la parole pour dire que sans la passion, point de salut. Un récit bien ancré dans la vraie vie et qui parle de vraies choses toutes simples... qui nous paraissent pourtant si compliquées... » Marie-Thérèse Fortin, directrice artistique.

COÛT : 15 \$

RÉSERVATION : JOCELYNE DUCHESNE 819-295-3166

Tournoi de tennis simple et double



Il n'y a pas d'âge pour être en forme et aimer le tennis. Le service des loisirs vous invite à participer à un tournoi les 3 et 4 octobre au terrain du Centre du Tricentenaire.

Classe A et B hommes et femmes

Coût? \$10.00 Prix de participation et prix aux gagnants.

Information : Jocelyne Duchesne 819-295-3166

Recyclage

Plusieurs fêtes et événements se préparent pour la saison automnale et hivernale. Qui pense fête pense décors alors je suis à la recherche de diverses choses dont vous n'auriez peut-être plus besoin et qui seraient forts utiles pour moi. C'est pourquoi je lance un avis à tous ceux qui désirent se débarrasser de leurs plantes et sapins de Noël artificiels.

Si vous avez des choses à donner veuillez me contacter au 819-295-3166. Merci

Changement concernant les horaires de cours de danse session automne-hiver

Quand : Mercredi

Durée : 10 semaines débutant le 23 septembre

Professeure : Catherine Turcotte

4 à 6 ans : 18h00 à 18h30 coût : \$25.00

7 à 11 ans : 18h30 à 19h00 coût : \$25.00

13 ans et plus : 19h00 à 20h00 coût : \$50.00

Adultes danse social : 20h00 à 21h00 coût : \$50.00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE/SCOLAIRE DE CHAMPLAIN

Urgent besoin de bénévoles !

Présentement la bibliothèque municipale et scolaire a un grand besoin de bénévoles. Que ce soit pour faire le prêt aux étudiants de l'école Champlain durant l'année scolaire, couvrir des livres lorsqu'il y a des achats, codifier ceux-ci, animation etc.

Vous pouvez donner votre nom pour une tâche spécifique selon vos disponibilités.

Joignez-vous à notre équipe !

Plusieurs nouveautés cet automne.

Biographies : Oprah, Guy Laliberté, René Angelil

Romans : L'enfance muette, Le sexe fort n'est pas celui qu'on croit, L'infiltré, La grande illusion, La survivante, L'audace d'espérer une irrésistible envie de sucre

Pour information ou inscription veuillez joindre

Sonya Pronovost 819-295-3149

Suzie Yeo 819-295-3357

Votre comité Bibliothèque

GROS TRAVAUX DEPUIS 2006

Depuis le printemps 2006, votre Conseil de fabrique (le conseil d'administration de la corporation paroissiale) fait faire divers travaux visant à mettre à jour l'administration paroissiale ainsi que l'entretien de l'église et du presbytère, grâce à l'implication de quelques bénévoles et l'embauche d'entreprises spécialisées.

■ À l'église :

- Nouveau système de son et micros
- Installation de coupe-froids
- Installation d'éclairage des statues sur les autels et de la Dernière Cène du maître-autel
- Installation d'un nouvel éclairage au chœur de la sacristie
- Réparation des grands lustres dans l'église
- Réparation de l'éclairage des clochers
- Remplacement de la couverture de l'entrée de la sacristie et du chemin couvert
- Isolation des portes de la cave
- Peinture des fenêtres et portes de l'église

■ Au presbytère :

- Peinture de tout le rez-de-chaussée et nouveau plancher au presbytère
- Mise aux normes de l'entrée électrique
- Installation d'un éclairage spécialisé pour des expositions
- Installation d'un système d'alarme

■ Au cimetière :

- Mise à jour et informatisation du registre du cimetière

■ Terrains :

- Élagage important des arbres
- Pour l'administration :
- Révision et refonte de toute la comptabilité

GROS TRAVAUX CETTE ANNEE

Cette année (2009), les travaux se poursuivent.

■ À l'église :

- Peinture des clochers et de la statue de Notre-Dame-de-Lourdes en façade de l'église
- Isolation du toit et construction de passerelles dans le grenier pour en faciliter l'accès et sécuriser les lieux

■ Au presbytère :

- Réparation et peinture de la galerie

■ Terrains :

- Peinture du hangar
- Restauration des deux anges et peinture du monument du Sacré-Cœur

GROS TRAVAUX A VENIR

L'an prochain (2010), les gros travaux seront le remplacement de toute la couverture de l'église, des travaux majeurs qui supposent des investissements importants. Les travaux seront subventionnés à 70% par le gouvernement, mais il faudra quand même fournir plus de 60 000\$. Les subventions sont disponibles parce que l'église est ouverte aux visiteurs.

Ensuite, il restera d'autres travaux à faire :

- Réparation du perron de l'église
- Réparation du plafond d'un jubé et restauration des fresques dans l'église
- Peinture des fenêtres du presbytère
- Peinture et réparation des murs de six pièces à l'étage au presbytère
- Réfection des allées du cimetière
- Il faudra aussi décider si l'on garde le patio sur le bord du fleuve ou s'il vaut mieux le démolir
- Il faudra aussi continuer à examiner comment l'on pourrait encore améliorer l'efficacité énergétique de l'église et du presbytère
- Il faudra aussi décider si l'on installe des gicleurs dans l'église

Bref, tous ces travaux depuis 2006 sont nécessaires pour garder les biens de la fabrique en bonne santé. Il est permis de croire qu'en cinq ans (2006-2011), ou un peu plus, on aura fait le tour et qu'il ne restera qu'à entretenir la peinture.

Vous vous doutez bien qu'on ne peut compléter ce bilan sans faire appel, encore, à votre générosité. Vos dons sont indispensables pour garder la bonne santé financière de la paroisse. S.V.P., continuez à soutenir vos marguilliers. Parlez-en autour de vous. Merci beaucoup!

René Beaudoin, marguillier

ÉVEIL DE LA FOI

La catéchèse chez nous...

"Des portes s'ouvrent"

Nous sommes enfin prêts à débiter un des parcours catéchétiques, celui qui conduira aux sacrements. Nous vous invitons, parents, grands-parents, à une réunion d'information qui aura lieu le lundi 14 septembre au presbytère à 19h. Dites-le autour de vous.

Qu'est-ce que la catéchèse?

La catéchèse nous met à l'écoute de l'écho que la Parole de Dieu met en nous.

Cet écho nous invite

- à découvrir le Dieu de Jésus Christ;
- à prendre conscience comment je me sens avec lui dans ma vie;

- à contribuer à construire un monde plus humain;
- à vivre sa foi en famille et en communauté

Les sacrements prendront alors tout leur sens sacré et seront célébrés dans le respect du cheminement de chacun et chacune.

Peut-être aimeriez-vous prendre avec nous ce chemin, pour vous, pour votre enfant, pour votre famille? Venez ! Parents, Grands-parents, Oncles, Tantes, nous avons besoin de vous ! Nous avons tous une tâche à accomplir : catéchètes, témoins, parrains, marraines.....

Que puis-apporter à mes enfants, mes petits-enfants, mon neveu, ma nièce... mon voisin, ma voisine ?

À cette soirée, nous répondrons à vos questions, et si vous le désirez, vous aurez l'occasion d'y inscrire votre enfant.

Venez nous rencontrer! Il nous fera plaisir de vous accueillir!

Le Trio Pastoral
René Beaudoin, Fernande Déry, Dolores Paquin

RÉSIDENCE CHAMPLAINOISE

Au cours des dernières années, des citoyens de Champlain ont manifesté le besoin d'une résidence pour personnes âgées afin que les personnes vieillissantes puissent continuer de demeurer dans leur municipalité. Le comité formé pour promouvoir l'implantation d'une telle ressource a considéré autant les besoins des personnes âgées autonomes qui trouvent difficile de demeurer dans leur maison que ceux des personnes qui ont une légère perte d'autonomie et qui requièrent un minimum de services.

La Résidence

Le nom Résidence Champlaine a été enregistré pour la résidence de personnes âgées autonomes et semi-autonomes de Champlain. Un organisme sans but lucratif a été constitué et enregistré pour gérer la construction et le fonctionnement la résidence.

La résidence sera située dans le village sur le terrain de l'ex-hôtel des Cèdres appartenant à M. Valois qui accepte de le vendre au coût d'achat parce qu'il s'agit d'un projet social. L'immeuble, probablement de trois étages, comprendra 12 appartements (huit 31/2 pièces et quatre 41/2 pièces). Il sera évidemment muni d'un ascenseur et il comprendra une cuisine commune et une petite salle communautaire.

Le projet est rendu possible grâce au programme AccèsLogis de la Société d'Habitation du Québec qui financera 50% des coûts de construction. Les règles du programme gouvernemental établissent le coût du loyer à environ 530\$ et 655\$ par mois, chauffage et électricité inclus. Des personnes à faible revenu pourront bénéficier d'un montant pour être capable de rencontrer le paiement des loyers.

La résidence fournira, à un coût raisonnable, un service de deux repas par jour. Le projet prévoit un service de conciergerie, un service d'entretien des espaces communs et un service d'appel 24h/jour. De plus, le CSSS assurera dans certains cas des services au domicile.

Une réponse à un besoin

Il convient de rappeler qu'il n'y a aucune résidence pour personnes âgées à Champlain. Lorsque des résidents deviennent moins autonomes, la plupart doivent quitter leur milieu pour aller demeurer dans une résidence à Trois-Rivières. Il fallait toutefois s'assurer que la nouvelle ressource réponde bien à un besoin.

La population a été invitée à des séances d'information, jeudi le 21 mai dernier. Le projet de résidence présenté aux 55 personnes présentes a reçu un accueil positif. 35 personnes ou couples ont signé une lettre d'intérêt alors qu'un nombre de 24 était requis. Les trois quarts des signataires ont 70 ans et plus, dont 14 ont 80 ans et plus. Ceci confirme bien le besoin d'une telle ressource à Champlain.

Montage financier et contribution du milieu

Le montage financier sommaire se résume ainsi.

Coût du projet	1,400,000 \$
Subvention de la SHQ	700,000 \$
Prêt	415,000 \$
Contribution du milieu	375,000 \$

La municipalité s'est engagée à assurer une partie importante de la contribution du milieu afin de rendre possible l'implantation d'une telle ressource pour la population de Champlain. D'autres contributions parviendront des Caisses Desjardins, du Pacte rural et du CLD (Fonds local d'économie sociale). Pour atteindre le montant requis, le comité a prévu des activités de financement auprès de la population.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Avec l'élaboration d'une esquisse par l'architecte, la confirmation de certaines sources de financement et l'étude du sol, le projet final devrait être présenté à la SHQ au cours du mois d'octobre. Les membres du comité s'attendent à ce que le projet soit accepté avant la fin de l'année 2009, ce qui permettrait de débiter la construction de la résidence au printemps prochain. Nous pourrions alors envisager l'ouverture de la résidence Champlaine en 2010. Soyons optimistes!

Raymond Beaudry
Comité Résidence Champlaine

UNE AQDR ACTIVE

Depuis 25 ans, l'AQDR Des Chenaux joue un rôle actif et rassurant. L'association qui compte 480 membres, vise à améliorer la qualité de vie des personnes de 50 ans et plus aux plans physique, social, culturel et économique. Regroupant des retraités dynamiques et impliqués, l'AQDR identifie et analyse les problèmes des personnes retraitées et des aînés et elle s'implique dans les solutions à mettre en place. Pensons aux droits et à l'accès à divers services, au crédit d'impôt, au jeu compulsif, aux abus envers les aînés et au service de transport pour les personnes vieillissantes.

Le partage de passions et de vécu entre retraités ainsi qu'avec les générations plus jeunes représente également un secteur d'activités important. Le programme Mieux vivre en santé s'implante dans diverses municipalités. L'isolement de nombreux aînés est aussi une préoccupation qui s'intégrera dans diverses

actions. En plus des déjeuners conférences, des activités sociales, des sorties et des voyages sont offerts aux membres.

Le 22 octobre aura lieu à Champlain le Salon de l'argent et de la consommation auquel participera l'AQDR Des Chenaux. Notons enfin que les membres assurés avec La Capitale bénéficient d'une réduction importante de leurs primes alors que le coût de la cotisation à l'AQDR n'est que de douze dollars.

Raymond Beaudry
Responsable pour Champlain



M.R.C DES CHENAUX

Le 1^{er} septembre, la MRC des Chenaux a procédé au lancement de son concours de photos Perspectives

Cinq thèmes à explorer, cinq prix à gagner !

Prix totalisant 1500 \$

Histoire et patrimoine

Art et culture

Agriculture et terroir

Paysage, faune et flore

Cœur villageois.

Veuillez prendre note que ce concours s'adresse seulement aux résidents de la MRC des Chenaux, âgés de 18 ans et plus.

Seuls les photographes amateurs sont admissibles à ce concours. Ainsi, tout le monde a une chance de voir sa photo primée!

Le concours se termine le 31 août 2010.

Bonne chance à tous!

Évidemment, si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des précisions à ce sujet, n'hésitez pas à me joindre, il me fera plaisir de répondre à vos interrogations!

Sur ce, je vous invite à voir autrement le milieu de vie qui vous entoure, à oser prendre le chemin de la création... et à présenter vos photos au concours Perspectives!

Culturellement vôtre,

Julie Desaulniers, Agente de développement culturel
Partenaire du réseau Villes et villages d'art et de patrimoine
MRC des Chenaux, 630, Principale
St-Luc-de-Vincennes Québec G0X 3K0
Téléphone : 819.840.0704, poste 2205





Reprises des activités du
Centre d'action bénévole des Riverains

Il nous fait plaisir de vous annoncer la reprise des activités au Centre d'action bénévole des Riverains pour l'année 2009-2010. Nos heures de bureau sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. Comme à chaque année, nous sommes à la recherche de nouvelles étoiles. Venez nous rencontrer! Nous vous présenterons nos services et qui sait, peut-être ferez vous parti également de nos étoiles si précieuses qui, grâce à elles, embellissent la vie des gens qui en ont de besoin. Prenez note qu'il n'est pas nécessaire de consacrer énormément de temps, une petite implication peut suffire à faire la différence.

On vous attend!

-30-

Source : Isabelle Deschênes
Agente de services

AVIS DE RECHERCHE



AIMEZ-VOUS LA LECTURE ?
AVEZ-VOUS PLUS DE 50 ANS?
AVEZ-VOUS UNE HEURE PAR SEMAINE À CONSACRER AUX ENFANTS ?

SI OUI, VOUS ÊTES LE (LA) CANDIDAT (E) QUE L'ON RECHERCHE !

Le Centre d'action bénévole des Riverains est à la recherche de bénévoles pour participer au programme « Lire et faire lire ». Ce programme se déroule à l'école Champlain et consiste à faire la lecture avec un petit groupe de 3 à 5 élèves âgés entre 5 et 8 ans et ce, à raison d'une fois semaine pendant 8 semaines. Les 2 objectifs principaux sont de donner le goût de la lecture aux jeunes et de créer des liens intergénérationnels. Votre amour des livres et vos expériences de vie suffisent pour rendre ce programme très intéressant !

Vous pensez aimer une expérience de bénévolat comme celle-ci et vous aimeriez avoir plus d'informations alors, n'hésitez pas et contactez-nous au 418 325-3100 le plus tôt possible car la session de 8 semaines commence très bientôt !

Les enfants attendent avec impatience « des étoiles » comme vous !

-30-

Michèle Pagé
Coordonnatrice du programme Lire et faire Lire
CAB des Riverains



COMMUNIQUÉ

TR-231A RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR L'AUTOROUTE 40 À CHAMPLAIN

Trois-Rivières, le 9 septembre 2009 – Le ministère des Transports du Québec avise les usagers que les travaux de réfection de la chaussée de l'autoroute 40, à Champlain, seront réalisés du 10 septembre au 30 octobre 2009.

La nature des travaux entraînera, sur 6 km, la fermeture de l'autoroute 40 Ouest, à partir de Champlain jusqu'aux limites de Sainte-Geneviève-de-Batiscan. La circulation se fera à contresens sur la chaussée opposée, et ce, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

De plus, la bretelle d'entrée 229 (Route 361, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Stanilas, Batiscan) sera fermée durant toute la période des travaux. Les usagers de la route devront emprunter un chemin de détour par l'autoroute 40 Est, la sortie 236 (Route 159, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Saint-Prosper, Saint-Tite, Saint-Stanislas) et l'autoroute 40 Ouest.

Les travaux seront réalisés par la firme *Les Constructions et Pavage Portneuf inc.*

En terminant, le ministère des Transports vous invite à la prudence sur les routes du Québec et vous invite à planifier vos déplacements en toute sécurité en communiquant avec Québec 511 Info Transports. Il suffit de composer 5 1 1 ou visiter le site Internet au www.quebec511.gouv.qc.ca.

Québec 511 Info Transports vous souhaite : « Bonne route! »

- 30 -

Information : Denise Tellier
Conseillère en
communication
Tél. : 819 371-6896

Source : Johanne Côté
Technicienne en information